



Compte rendu

Comité Directeur du 25 mai 2019

A Besançon

Besançon, le 25 mai 2019

Présents : Jean-François CONTANT, Laurent PERRARD, Michel BRENNER, Christophe BARRAUX, Jean-Pierre BELUARDO, Sébastien BONJOUR, Brigitte BORDET, Henri BOURCET, Jean-Louis DELORME, Didier FOULONT, Jean-Paul GOYARD, Nicolas JOLY, Marie-Geneviève LASSERRE, Daniel LAURENCE, Philippe LEGER, Stéphane MAGNAT, Claude MAGRIN, Roland MANTAUX, Laurence MATHEY, Magali MONNOT, Thierry PETAMENT, Alain PIGUET, Joël TOMAKPLECONOU, Nathalie VION

Excusés : Frédéric CHAGUE, Marc CHARPENTIER, Isabelle CORNU, Christophe DELGRANDE, Michel GELOT, Yves GUILLEMIN, Alain GUSCHING, Johann JANES, Philippe LEDOUX, Jacques MALON, Jean PASQUEREAU, Françoise PIC, Christian POULALIER, Gérard QUATREPOINT, Jean-Paul RENARD, Marie-Laure YVRANDE

Invités : Félix JOLIVET, Jasmina MARKOVIC, Jordan ROUX

1) Ouverture

Le Président ouvre la séance à 10h04 et souhaite la bienvenue aux membres présents, il regrette le nombre important d'absents ; alors que nous organisons notre première journée des Ecoles De Rugby, peu de Comités Départementaux sont présents.

Alors qu'une belle fête s'annonce, les gens qui l'organisent ne sont pas présents.

Le Président salue les salariés qui, eux, seront présents tout au long des événements du week-end.

« En 43 ans de rugby, j'ai rarement été absent ». Les engagements doivent être respectés. Nous répondons aux demandes de tous mais le retour, aujourd'hui, ne l'est pas.

Concernant l'organisation de ces deux journées, le Président apporte une précision quant au lieu : nous avons changé car à Dole un terrain est en rénovation et une construction va commencer. La plaine de jeu était un champ de cailloux. Nous avons dû changer de lieu en urgence. Le délai a été court pour rebondir, nous avons décidé d'organiser ce week-end en Franche-Comté et nous tenons nos engagements. La proximité de la MDT est profitable. Le délai a été court encore une fois mais le club a grandement répondu à nos attentes. Nous tirerons le bilan demain dimanche soir.

Nos clubs en phases finales se portent extrêmement bien. C'est une année historique, il faut le souligner. A noter que Tournus peut encore monter en fédérale 3 par les phases finales.

St Claude est encore en course pour monter.

Si Rouen se qualifie, le Secrétaire Général de la FFR a décidé d'organiser la finale Fédérale 1 à Gueugnon.

Le Président revient sur la réforme des championnats de France. Nous sommes la seule ligue à avoir voté contre.

Il exprime également un regret au sujet du peu d'élus à représenter la Ligue sur les terrains des phases finales.



Le Président revient sur l'embauche des CTC, il y aura 109 embauches sur la France ; des difficultés à percevoir les subventions des salaires se font jour. Le solde d'embauche est repoussé à 2020. Nous sommes à 5 CTC d'actés ; il reste une visio-conférence mercredi matin pour les entretiens de postulants sur 2 bassins.

Le Comité Directeur de la FFR a félicité la qualification de ABCD XV et la défaite minime de 3 points contre La Rochelle.

2) Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 22 mars 2019

Mise à l'approbation du compte rendu:

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

3) Bilan de la journée des finales régionales

Tout s'est déroulé dans la convivialité, beaucoup de Présidents de clubs étaient présents. Des défections au déjeuner regrettables. Nous avons fini tard, dernier bouclier remis à 22H00.

Nous amenions en BGFC un match de haut niveau Crabos ABCD XV ce jour-là. Massy a recruté 2 joueurs suite à ce match. Nous, nous n'avons approché aucun joueur. Aucun club fédéral ne s'en est soucié. Les clubs des autres régions sont présents partout et approchent nos joueurs. Nous ne pouvons plus nous plaindre de cette situation.

Marc Charpentier soulève que c'est la Ligue et les clubs de BGFC qui finance la formation de ces joueurs. Massy jouera en F1 l'année prochaine. Nos joueurs seraient mieux à Dijon, Macon,

4) Parcours de nos clubs en phase finale

Sujet évoqué en ouverture par le Président.

5) Affiliation- fusion-mise en sommeil

Venarey : le dossier est en cours de traitement ; Le Comité Directeur soulève qu'il serait judicieux que les joueurs des autres clubs, actifs cette saison, ne partent pas dans ce club. Attention à ne pas mettre en danger les clubs existants. Il faut que cette création permette du développement et l'accueil de nouveaux joueurs. Le Comité Directeur se prononce favorablement (2 abstentions)

UFAR BG et FC : Absorption de UFAR BG par UFAR GRL.

Fusion conforme à la demande de la FFR. La difficulté se portait sur l'anticipation.

Le Président annonce qu'il est favorable sous réserve de la régularisation des comptes de chaque association.

Le CD se prononce favorablement (unanimité)

Evocation de la situation du ERVPC :

Le club relève le manque de de Vauzelles voté la sortie de son club de l'entente. Le ERVPC ne peut continuer. Il sera dissout à l'issue de la régularisation des comptes et la production des documents administratifs nécessaires.

Pougues souhaite relancer un groupe senior. Ce sera difficile compte tenu des effectifs. Le Président soulève que cette fusion a demandé énormément de travail à JC Dincher. Nous y sommes arrivés mais la fusion n'était pas souhaitée de tous dans les 2 clubs. Il y a eu des exclusions dans chaque association.

M. Gelot indique que seul un projet sera viable (Pougues ou Vauzelle), seule une équipe s'engagera en championnat régional. La tendance est à Pougues. Ils demanderont un engagement en 2/3/4^{ème} série.

L'avis est reporté à la rentrée.

Le Président soulève que les obligations (EDR, jeunes, arbitres) seront revues par la FFR pour 2019/2020.



Il informe de la démission de J Dumé ; la charte de l'arbitrage sera réappliquée (application de bonus +2 pour le nombre +1 pour le nombre de matchs).

6) Intervention

Intervention de F. Chagué : La participation aux journées sécurité n'est pas respectée par tous. Le Président informe que la FFR a pour projet de mettre des obligations en regard de ces participations. F. Chagué informe que des clubs ont fait participer des joueurs suspendus suite à une procédure de cartons bleus sans avoir régularisé médicalement et administrativement ces dossiers ; cela est inadmissible. Des clubs de Fédérale 1 ne déclarent pas les suspicion de commotion à l'entraînement.

7) Information

EDR Poligny : Il est possible que l'activité du club s'arrête.

8) Retour sur les entretiens d'embauche des CTC :

La 1^{ère} tranche d'entretiens avec les CRT postulants s'est déroulée ; cette dernière était en interne à destination des CRT de la Ligue et du Groupement d'employeurs. L'entretien s'est également déroulé avec les CRT embauchés par les CD. La 3^{ème} tranche, à destination des candidats externes, se déroulera le mercredi 29 mai. Il reste 2 bassins à doter. Nous n'avons pas trouvé de postulants en interne. Il s'avère que nous ne pouvons compter sur des postulants en IDF pour le bassin de l'Yonne compte tenu que cette Ligue est également en manque de candidats. Nous allons recevoir, quand même, un postulant mercredi matin 29 mai pour le bassin de l'Yonne.

9) Point sur la structure :

Nous avons réfléchi à l'agrandissement du Pub sur le site de Beaune. Nous devons maintenant fournir un bureau aux CRT. Nous avons étudié le rachat avec le CSB de la structure du DFCO. Cependant, le monteur a déposé le bilan. Nous n'avons donc pas pu avancer compte tenu du fait que le prix négocié s'entendait « structure montée ». Nous avons besoin de surface, d'archives, pour le bon travail de tous.

Nous avons missionné 2 dirigeants du CSB pour le suivi. Le Président a repris ce travail et nous avons déposé le permis de construire la semaine dernière avec les contraintes inhérentes. La ville a été conciliante vis-à-vis des obligations. Nous espérons que nos voisins n'interviendront pas dans la période de contestation possible.

Montage envisagé : 15 septembre ou 15 octobre 2019.

Nous allons contracter un emprunt sur 5 ans pour les travaux de montage et les réseaux.

Le changement de projet du CSB a amené du retard dans le projet.

M JP Renard demande qui est le propriétaire de la structure stockée. Le Président informe que la Ligue et le CSB sont propriétaires chacun d'une partie de la structure.

C. Barraux relève que les structures de Beaune sont sur-exploitées et que les locaux de Besançon sont sous exploités.

L. Perrard : le 1^{er} problème était l'occupation de l'amphi sans pouvoir fournir une restauration. La surexploitation vient de l'amphi à Beaune.

C. Barraux : relève qu'une réflexion de l'utilisation de la totalité des locaux est à entreprendre.

L. Perrard : nous avons des projets d'accueil d'entreprises.

S. Magnat : Aucune réunion n'est prévue à Besançon. C'est regrettable.

N. Vion : souligne la difficulté pour les dirigeants en activité il est difficile de venir à Besançon.

La MDT accueillera R. Boyé et 2 CTC en plus des personnels administratifs rattachés.

C. Barraux intervient sur la possibilité de rapprochement des petits CD. Les modalités de fonctionnement des Comités Départementaux, leurs manques de moyens et les possibles fusions vont amener des difficultés dans le



développement. C'est les clubs et les Comités Départementaux qui ont pallié aux non-engagements de l'ancien Comité Territorial.

Président : Nous ne sommes pas maître de la décision fédérale du rapprochement et quels sont les projets (le CD90 avec Alsace ou le CD 25) ? Il est plus simple de faire travailler un CTC avec beaucoup de clubs que garder une réflexion sur une géographie fermée. Il serait souhaitable de fusionner le travail plutôt que les entités.

C. Barraux : je souhaite que le Président informe la FFR que les clubs, la FFR et les entités territoriales soient concertés au préalable.

Président : les Présidents de CD devront s'exprimer au congrès fédérale 2019 à Nantes.

L. Perrard informe que les Présidents de Comité Départementaux seront dotés de 200€ de défraiement pour les kms et les nuitées pour se rendre au Congrès. Cela fait peu compte tenu de la longueur du déplacement et le coût des nuitées à Nantes.

10) Proposition ODJ et convocation AG 2019

P. Ledoux intervient pour savoir pourquoi les récompenses ne sont pas prévues. Le secrétaire général informe que compte tenu de la quantité et dans un souci de qualité de la remise, une soirée sera consacrée à cela en automne. Le Président ajoute qu'un projet sur ces remises est mentionné dans le POS.

P. Ledoux : Suite à un accident cardiaque d'un joueur de l'UFAR (Dominique Ducloux) à St Savin la semaine dernière, je sollicite la Ligue pour honorer les personnes qui sont intervenus en urgence.

L. Perrard : nous aurons une remise exceptionnelle pour un dirigeant à l'AG. Concernant les personnes qui sont intervenues sur le malaise cardiaque, cela sera étudié et proposé.

Mise à approbation ODJ AG 2019: Validé à l'unanimité.

11) Composition de la commission de vérification des pouvoirs

Présentation ; il est relevé le peu de mixité dans la composition

Composition validée à l'unanimité.

12) Assemblée Générale et Congrès de la FFR

Ils se dérouleront les 27, 28 et 29 juin à Nantes.

Les Comités Départementaux seront convoqués par la FFR. Un vote pour l'élection de membres au Comité Directeur de la FFR sera à l'ordre du jour.

13) Sujets divers :

Le CNDS va être lancé. La FFR a transmis les pratiques nécessaires.

Le secrétaire générale alerte sur les délais de construction et de transmission des dossiers. Il insiste sur la qualité qui devra être apportée aux dossiers.

Les montants 2019 seront maintenus par rapport à 2018.

14) Questions diverses

Président : Thierry PETAMENT a envoyé un mail auquel j'ai répondu point par point ; il souhaitait un ajout à l'ordre du jour. Je propose qu'il les expose de vive voix.

T. Petament : J'ai demandé le rétablissement de réunions de bureau ; elles ont disparu. Les réunions en visio-conférence également. Je pense qu'entre chaque trimestre il y a beaucoup de dossiers. Je souhaite que nous travaillions ensemble.

Président : quand je vois que nous devrions être 40 et que la présence en est loin. Le but n'est pas de ne pas faire de réunions de bureau Directeur. A la FFR, il n'y a pas plus de 5 Bureau Directeur. J'ai vu qu'à notre dernier



bureau, nous avons acté de les faire avant les Comités Directeurs. Cela ne me dérange pas de reprogrammer des bureaux.

T. Petament : les bureaux ne concernent pas tout le monde. Je regrette les absents. Il est dommageable que des personnes ne s'excusent pas. J'ai toujours souhaité m'impliquer. Les précédents bureaux m'ont montré que beaucoup de choses étaient déjà actés avant des échanges entre élus.

Le Président propose 1 bureau par semaine ou par mois.

D. Foulont propose que sous respect du quorum, il soit possible de panacher les convoqués selon les Bureaux Directeurs.

Président : il faut excuser les membres qui ont des problèmes de santé

C. Barraux : il faut préciser que ce qui est soulevé ce n'est pas la présence des membres du bureau. C'est la réunion d'une instance qui aborde les stratégies de la Ligue (sportif, financier, utilisation bâtiment).

Il serait judicieux de faire quelques réunions sur ces points.

Le Président informe qu'il n'est pas contre.

P. Ledoux : compte tenu que nous avons des outils comme la visio-conférence, le problème de déplacement n'est pas une contrainte.

T. Petament : demande la mise en place d'une fiche d'info à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Président : Il est difficile de diffuser des comptes-rendus de chaque commission et que pour les commissions régaliennes c'est interdit. Le travail à faire reste important. Nous veillerons à partager les comptes-rendus sur le site.

D. Foulont : je suis en colère : nous n'avons pas la possibilité de monter compte tenu des tirages des oppositions. L'arbitrage est taxé de favoritisme pour Montpellier. Il félicite cependant les M18. Tout cela sera évoqué lors de la réunion Ligue clubs/ équipes féminines programmé le 12 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12H15.

Laurent PERRARD

Secrétaire Général

Jean-François CONTANT

Président

ADDENDUM : il est apporté une précision sur l'intervention de S. MAGNAT (paragraphe 5), son propos relatait le fait qu'aucune réunion n'ait eu lieu à Besançon au sujet des labellisations

Compte rendu validé par le Comité Directeur le 4 octobre 2019 à Beaune